

EDC: AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/EDC/DG/DEP/SPM/PAT DHS/2020 DU 21 OCTOBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA SANAGA (PATDHS)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a signé des accords de financement avec la Banque Mondiale (BM) à travers l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer les activités du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS).

En effet, le Cameroun possède le troisième plus grand potentiel hydroélectrique en Afrique Sub-saharienne, estimé à l'heure actuelle à plus de 20 000 MW en capacité d'équipement, avec le bassin versant de la Sanaga fournissant près de la moitié du potentiel inexploité. La capacité de production d'énergie hydroélectrique actuellement installée au Cameroun s'élève à 723 MW, intégrant le barrage de Song Loulou (384 MW)

et celui d'Edéa (267 MW) situés sur la Sanaga, ainsi que le Barrage de Lagdo (72 MW) situé sur la Bénoué.

Dans la stratégie de développement énergétique à court et à long terme, le Gouvernement du Cameroun envisage de développer le potentiel hydroélectrique du bassin versant du fleuve Sanaga, en associant des Partenaires Privés Nationaux ou Internationaux ainsi que des Partenaires au Développement susceptibles de mobiliser des capitaux pour financer la construction des infrastructures planifiées.

L'objectif du PATDHS est d'améliorer la capacité institutionnelle du Gouvernement du Cameroun pour le développement durable des ressources hydroélectriques sur la rivière Sanaga. Pour ce faire, le projet est structuré en six (06) composantes sommairement décrites ci-dessous :

La composante 1 finance l'assistance technique nécessaire pour sélectionner et développer un grand site hydroélectrique sur la rivière Sanaga en utilisant un modèle de partenariat public-privé dont le partenaire privé sera recruté sur une base concurrentielle.

La composante 2 va contribuer au renforcement des capacités du gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités au cours de la construction du projet hydroélectrique de Nachtigal, et notamment: (i) aider les entités gouvernementales à surveiller la construction du projet et la mise en 'uvre du Plan de Gestion Environnemental et Social; (ii) appuyer les entités gouvernementales afin qu'elles puissent identifier les raisons de retard (le cas échéant) ou le changement de conception (le cas échéant) et aider le GdC à négocier avec le concessionnaire pour aider à atténuer ces retards ou conséquences du changement de conception; et, (iii) assister la SONATREL pendant les essais en charge des groupes.

La composante 3 financera : (1) un certain nombre de travaux analytiques pour concevoir une stratégie à long terme

d'atténuation des risques hydrologiques pour accompagner le développement durable du potentiel hydroélectrique du pays et protéger le GdC des risques climatiques et de la volatilité des coûts de production d'électricité ; et (2) la mise en place d'une réglementation pour la sécurité des barrages applicable à tous les bassins du Cameroun et qui sera conçue en utilisant les meilleures pratiques internationales et sera plus détaillée pour le Sanaga pour permettre son adoption immédiate.

La composante 4 financera une réflexion sur les différentes options possibles pour la mise en concession des actifs hydroélectriques récemment développés et financés par l'Etat. La composante 5 financera un certain nombre d'activités de la feuille de route pour rendre la Commission de Bassin de la Sanaga (CBS) opérationnelle.

Enfin, la composante 6 financera des activités pour accompagner la bonne mise en 'uvre du projet.

Le projet est mis en 'uvre par deux (02) organismes d'exécution :

le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE) ;

la Société Electricity Development Corporation (EDC).

Chaque Organisme dispose d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) Logée en son sein.

2. Objet

L'objectif de l'audit est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière et comptable consolidée du Projet depuis sa mise en vigueur survenue le 28 octobre 2019 pour les deux unités de gestion du projet (UGP) et s'assurer que:

Les ressources consolidées mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;

Les états financiers, qui sont établis par les différentes Unités de Gestion du Projet, sont élaborés de manière à rendre

compte des transactions financières consolidées du Projet. Les Unités de Gestion du Projet ont en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3. Consistance des prestations

Étendue de la mission

L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) telles que définies par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC) ou toutes normes jugées équivalentes par la Banque Mondiale et donnera lieu à toutes les vérifications et les contrôles que l'auditeur pourra juger nécessaires dans les deux Unités de Gestion du Projet (UGP).

4. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en 6 exemplaires au Service du courrier au siège de EDC, sis immeuble Hibiscus Avenue Charles Degaulle – YAOUNDE, 4ième étage porte 412, au plus tard le 25 Novembre 2020 à 15 heures, heure locale avec la mention :

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'AUDIT FINANCIER ET
COMPTABLE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LA SANAGA (PATDHS)**

5. Critères d'évaluation

Procédure applicable

Un Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût des Directives de Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID (édition janvier 2011, révisé en juillet 2014).

6. Renseignements complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures ouvrables de 9h00 à 15h00.

Electricity Development Corporation (EDC)

Immeuble HIBISCUS, Hippodrome, 4ème étage, porte 412 B.P. 15
111 Yaoundé, Téléphone : (237) 22.23.10.89 / 22.05.98.39 – Fax
: (237) 22.23.11.13

HOPITAL GENERAL DE DOUALA: Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 002/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de quarante-neuf millions (49 000 000) F CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

5. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans le domaine de l'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers.

7. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre

présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante-cinq mille (55 000) FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 30 novembre 2020 à 11 h 00 min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 002/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les
services d'entretien des locaux et espaces verts hospitaliers
à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de
l'exercice 2021.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de neuf cent quatre-vingt mille (980 000) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la

réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 30 novembre 2020 à 12 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution de soumission après 48h après ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié.
6. Absence de preuve d'avoir déjà effectué des prestations similaires en milieu hospitalier pendant au moins 02 années sur les 05 dernières (2016-2020) pour un montant cumulé de 40 000 000 F CFA (photocopies de 2 contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).

7. Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins une formation en secourisme (copie certifiée conforme à l'original – certificat / attestation de formation).
8. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel d'entretien.
9. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPA0, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille).
2. **Matériel technique d'entretien**(preuve de propriété des débroussailleuses (au moins 6), des pulvérisateurs (au moins 2), des aspirateurs (au moins 2) et des mono brosses (au moins 2).
3. **Planning d'exécution des travaux d'entretien.**
Chiffre d'affaires (preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA).
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés).
Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite

fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 06 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

**MINTOUL: AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCÉDURE D'URGENCE N°
012/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU
02 NOVEMBRE 2020 RELATIF A
L'ORGANISATION D'UN ATELIER
DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DES POINTS FOCaux RÉGIONAUX
DU TOURISME AUPRÈS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DÉCENTRALISÉES SUR LES**

MESURES BARRIÈRES ET LE CADRE D'INTERVENTION PENDANT LES ÉVÈNEMENTS CHAN 2021 ET CAN 2022

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des points focaux régionaux du tourisme auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées sur les mesures barrières et le cadre d'intervention pendant les évènements CHAN 2021 et CAN 2022 sur financement du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cet atelier est de sensibiliser et de renforcer les capacités des points focaux régionaux du tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres acteurs intervenants dans le secteur du tourisme et des loisirs sur la prise en charge des touristes et autres visiteurs en période de pandémie de COVID-19.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

Former les responsables des offices du tourisme et les élus locaux sur les mesures barrières au COVID-19 ;

Sensibiliser les riverains des sites touristiques et les responsables des établissements de tourisme et de loisirs sur l'accueil des touristes en période de COVID-19 ;

Inculquer aux participants les nouvelles méthodes de service aux clients en période de COVID-19;
Former les participants sur la nouvelle approche d'accueil des touristes en période de COVID-19.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) vingt millions (20 000 000).

4. Délai de livraison

Le délai maximum pour l'exécution de cette prestation est de un (01) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation. Ce délai comprend le temps nécessaire pour préparer le séminaire, animer le séminaire (deux (02) jours), pour produire la documentation et le temps pour le Maître d'Ouvrage d'apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de ce marché.

L'atelier sera organisé à Yaoundé, département du Mfoundi, région du Centre.

5. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ayant une compétence avérée dans l'animation des ateliers de formation.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales de l'exercice 2020, Programme 972 et Action 4.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures

ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de trente mille (30 000)Francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

10. Remise des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le 01er décembre 2020 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°012/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020
POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DES POINTS FOCALUX RÉGIONAUX DU TOURISME AUPRÈS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES SUR LES MESURES
BARRIÈRES ET LE CADRE D'INTERVENTION PENDANT LES ÉVÈNEMENTS
CHAN 2021 ET CAN 2022.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er

ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de quatre cent mille (400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 01er décembre 2020 à partir de 12 heures heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur

choix dûment mandaté ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation

1 ' Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;

Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres;

Pièce falsifiée ou Fausse déclaration ;

Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;

Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 4/6 pour le chef de mission) ;

Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;

Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

2- Les critères essentiels

N°	CRITERE	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5

4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/3

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

$$N = \frac{75 \times \text{Note technique (Nt)} + 25 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :
 $Nf = (100 \times Fm) / F$.

Fm = le montant de la proposition la moins disante ;

F = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché par le Maître d'Ouvrage.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT
MAIGARI BELLO BOUBA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE D'EBONE: AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT en
procédure d'urgence
N°014/AONO/C/EBONE/CIPM/2020d
u 12/10/2020 POUR LE CONTROLE
ET LA SURVEILLANCE DES**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CERCLE MUNICIPALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le maire de la Commune d'Ebonè, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle et la surveillance des travaux DE CONSTRUCTION DU CERCLE MUNICIPALE dans la Commune d'Ebonè dans le Département du Moungo.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle et la surveillance des travaux DE CONSTRUCTION DU CERCLE MUNICIPALE dans la Commune d'Ebonè dans le Département du Moungo.

Les prestations comprennent les missions de :

- Direction de l'Exécution des Travaux (DET)
- Ordonnancement et Pilotage des Chantiers (OPC)
- Assistance aux Opérations de Réception (AOR)

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Seize millions six cent quatre vingt deux mille cinq cent dix huit (16 682 518F) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Bureaux d'Etudes Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du FEICOM, Exercice 2017.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Ebonè, Secrétariat Général, Tel : 696 32 53 19/699 82 04 81 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Ebonè, Secrétariat Général, Tel : 696 32 53 19/ 699 82 04 81 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 F (Cinquante Mille francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Ebone.

9. Remise des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en six (07) exemplaires dont l'original et cinq (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune au plus tard le 06/11/2020 à 10 heures (heures limite) et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT en procédure d'urgence °
014/A0N0/MIN/C/EBONE/SG/CIPM/2020 DU 12/10/2020 POUR LE
CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D CONSTRUCTION D'UN
CERCLE MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'EBONE DANS LE DEPARTEMENT
DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

« A N 'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la liste figurant dans la pièce 12 du Dossier d'appel d'Offres, d'un montant de 333 650 F (trois cent trente -trois mille six cent cinquante) francs CFA et

valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les Offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps, dans la salle des Actes de la commune d'EBONE. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06/11/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Ebone, dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville d'Ebone.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou non conforme;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence de la note méthodologique et du plan de travail pour accomplir la mission ;
4. Ingénieur Chef de mission non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Genie Civil (ONIGC);
5. Note technique inférieure à 65 points sur 100 ;
6. Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ou dans le détail quantitatif et estimatif ;
7. Omission du détail d'un prix quantifié dans le sous-détail, décomposition ou ventilation des prix.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Expérience du BET pour la mission : sur 30 points;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place: sur 20 points;

c) Qualification et compétence du personnel clé pour la mission : sur 50 points.

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 65 points.

13. Attribution

Méthode de sélection du consultant :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disant. Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,6$ et $F = 0,4$.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 325 319

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

EBONE le 12 Octobre 2020

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

[Télécharger le DAO](#)

MINTP: avis d'appel d'offres national ouvert n°105/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 27/10/2020 en procédure d'urgence pour l'élaboration des prix de référence dans le secteur des travaux routiers (routes et ouvrage d'art : en terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres porte sur l'élaboration des prix de référence des travaux neufs de route en vue de la rationalisation des options techniques et l'amélioration de la gouvernance dans la construction routière au Cameroun.

2. Consistance des prestation

Le prestataire dans le cadre de son contrat devra :

– définir les standards des prestations dans le secteur des travaux routiers (Routes et ouvrage d'Art : En terme de construction, de réhabilitation et d'entretien);

- définir les éléments pour la maîtrise de la décomposition des prix de référence ;
 - définir les paramètres des coûts et l'incidence de leur variation ;
 - déterminer les corrélations entre les coûts des prestations et les prix ;
 - déterminer les coefficients et des paramètres d'actualisation et de révision des prix ;
 - définir des zones de variation des coûts ;
 - élaborer un référentiel des prix unitaires des travaux ;
 - élaborer un projet de texte mettant en vigueur les prix de référence dans le secteur des travaux routiers ;
 - réaliser un diagnostic de l'état des lieux des prix ;
 - redéfinir des zones d'évaluation des coûts ;
 - définir les différents standards des études et contrôles ;
 - estimer et la décomposition des coûts déboursés secs des différents standards (standards des prestations des travaux routiers élaborés) ;
 - estimer des prix de vente ;
 - analyser la sensibilisation des coûts par rapport aux variables ;
 - faire une analyse comparative des coûts des travaux au Cameroun et en zone CEMAC ;
 - Faire une projection des coûts et une proposition ;
 - former dix (10) personnels de l'Administration à l'élaboration des prix des travaux routiers.
- Lesdites prestations à exécuter sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Coût prévisionnel

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique comme suit :

<i>N° lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Délai (mois)</i>	<i>Coût prévisionnel TTC (FCFA)</i>	<i>Type de prestation</i>
----------------------	---------------------------	--------------------------------	--	--------------------------------------

<i>Lot unique</i>	<i>Élaboration des prix de référence dans le secteur des travaux routiers (routes et ouvrage d'art : en terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)</i>	<i>04</i>	<i>30 000 000</i>	<i>Elaboration des prix</i>
-------------------	--	-----------	-------------------	-----------------------------

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique comme suit :

N° lot	Désignation	Délai (mois)	Coût prévisionnel TTC (FCFA)	Type de prestation
<i>Lot unique</i>	<i>Élaboration des prix de référence dans le secteur des travaux routiers (routes et ouvrage d'art : en terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)</i>	<i>04</i>	<i>30 000 000</i>	<i>Elaboration des prix</i>

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprise, cabinet de consultant, les Bureaux d'Etudes

Techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais exerçant dans le domaine, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2020 et suivants, Imputation 54 36 469 05 33 00 115 2029. le coût prévisionnel des prestations est de trente millions (30 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats au Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Prestataire désireux de participer à l'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies

marquées comme telles, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 30/11/2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°105/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 DU 27/10/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉLABORATION DES PRIX DE RÉFÉRENCE DANS LE SECTEUR DES TRAVAUX ROUTIERS (Routes et ouvrage d'Art : En terme de construction, de réhabilitation et d'entretien)
Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP,
Exercices 2020 et suivants,
Imputation : 54 36 469 05 33 00 115 2029
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de : cinq cent mille (500 000) francs CFA TTC.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

' Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

' Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

' Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

' L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 30/11/2020 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) placée auprès du MINTP, siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

' Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

' A l'issue de l'examen des pièces administratives et de

l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

b) Offre technique incomplète pour :

- Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence d'un chef de mission ayant les qualifications exigées dans le DAO ;
- Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins neuf millions (9 000 000) de FCFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

c) Offre financière incomplète pour :

- Absence d'une soumission timbrée, datée et signée ;
- Absence d'un bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec

indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

– Absence du devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;

– Absence des sous-détails des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

D) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

E) Fausse déclaration, pièce falsifiées ou non authentique;

2 Critères essentiels

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 60 points;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 20 points;

c) Références du BET sur 20 points ;

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarée conforme à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et qualifiée par l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$NFi-Md=100/100$ $NFiS=MMd \times 100/MS$

Les autres offres notées sur 100 points suivants la formule ci-après :

$NFiS= MMd \times 100/ MS$

NFiS= Note relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre, conforme au Dossier administratif et qualifiée Techniquement, aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellules des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

NB : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros téléphoniques suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 27 Octobre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AAONR/P-AKGA/CDPM- NM/2020, DU 27 OCTOBRE 2020 POUR L'ELABORATION DES CURRICULA ET REFERENTIELS DE LA FORMATION CONTINUE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA.

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou lance pour le compte du Directeur Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga, un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence, pour l'élaboration des Curricula et Référentiels de la Formation Continue au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'offres comprennent notamment :

- la rédaction des curricula pédagogiques ;
- la rédaction des référentiels.

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel a l'issue des études préalables est de

douze millions (12 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est destinée aux entreprises de travaux publics ou BET de droit camerounais inscrites sur la liste restreinte après pré-qualification à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001 du 02/06/2020, en procédure d'urgence, pour l'élaboration des Curricula et Référentiels de la Formation Continue au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2020 et suivants, Imputation : 222800

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) tel : 694 92 65 01/677 95 53 26, dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt-quatre mille (24 000) Francs CFA payable à la Recette des Finances d'Akonolinga.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque volume;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et cinq (05) copies ;

L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

N.B. : Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°007/AAONR/P-AKGA/CDPM-NM/2020 du 27 OCTOBRE 2020, Pour l'élaboration des Curricula et Référentiels de la Formation Continue au Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga».

Financement : Budget du MINTP, Exercices 2020 et suivants
COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique et autre que la blanche.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquée comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) tel : 694 92 65 01/677 95 53 26, au plus tard le 20 novembre

2020 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AAONR/P-AKGA/CDPM-NM/2020 DU 27 OCTOBRE 2020 POUR L'ELABORATION DES CURRICULA ET REFERENTIELS DE LA FORMATION CONTINUE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant

pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps, le 20 novembre 2020 à 13 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou dans la salle de Conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordé aux soumissionnaires;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CDPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence d'une caution de soumission (entraîne le rejet de l'offre);

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire

quantifié ;

Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

Les critères essentiels:

B.1 offre Technique :

a) Présentation générale de l'offre sur 03 points ;

b) Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ;

c) Expérience et référence du BET sur 12 points ;

d) Moyens techniques et matériels sur 20 points ;

e) Plan de travail et méthodologie sur 15 points.

B.2 offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont les offres financières témoins scellées contenues dans l'enveloppe C auront été transmises tel que indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après:

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note financière relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur et du Chef de bureau des études et des stages du Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 27 Octobre 2020

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

**CAMWATER: AVIS D'APPEL
D'OFFRES APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT
N°00032/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM
/2020 DU 30/10/2020 POUR
L'ELABORATION D'UN MODELE
TECHNICO-ECONOMIQUE DE**

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN ET LA CONDUITE DE LA MISE A JOUR DE L'ETUDE TARIFAIRE MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATER EXERCICE : 2020 :

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT en vue de l'élaboration d'un modèle technico-économique de l'alimentation en eau potable en milieu urbain et la conduite de la mise a jour de l'étude tarifaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont détaillées dans les termes de références du dossier d'appel d'offres de la présente mission.

3. Coût prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 165 000 000 (cent soixante cinq millions) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

La Mission s'étalera sur 13 (treize) mois maximum à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont réalisées

en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études ou cabinets conseils spécialisés dans les prestations sus-évoquées :

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Fonds Propres de la CAMWATER. Exercice budgétaire 2020.

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

9. Acquisition du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) francs CFA, payable à la BICEC au compte N° 06800.33598800001 clé 89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°'.. /A0IO/CAMWATER/DG/CIPM/2020

Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

10. Remise des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

Enveloppe A 'Volume I : Dossier Administratif ;

Enveloppe B 'Volume II : Proposition Technique ;

Enveloppe C 'Volume III : Proposition Financière ;

Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°00032/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2020
DU 30/10/2020**

**POUR L'ELABORATION D'UN MODELE TECHNICO-ECONOMIQUE DE
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN ET LA CONDUITE
DE LA MISE A JOUR DE L'ETUDE TARIFAIRE**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le 01/12/2020 à 11 heures 00, heure locale.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le présent DAO, d'un montant de Deux Millions Quatre cent vingt neuf mille F CFA (3 300 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis

d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01/12/2020 à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 75/100 points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-

après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	60
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	15
3	Expérience du cabinet	20
4	Présentation de l'offre	5
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec } NF = 100 * (MMd) / (M/S)$$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90

(quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres..

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304/ A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 30 Octobre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
BOLENGA GERVAIS

[Télécharger le DAO](#)

**AVIS DE SOLLICITATION DES
MANIFESTATIONS D'INTERET N°
0054 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2020
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
POUR LA REALISATION DES
OUTILS PRATIQUES CONTENANT
DES DONNEES STATISTIQUES**

FIABLES SUR LE TRANSPORT AERIEN

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (UNDB online) en date du 03 novembre 2016.

2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des outils pratiques contenant des données statistiques fiables sur le transport aérien ».

3. Consistance des prestation

1. Les Services de consultants comprennent :

- a. Évaluer et revoir les limites du système de données actuel (ISAC) utilisé pour la collecte et la compilation des statistiques de transport aérien à la CCAA et proposer une amélioration (innovation et modernisation) à apporter à l'application afin de générer des données conformes aux normes et à la nature requises par l'OACI ;
- b. Organiser un atelier de consultation avec les parties prenantes et les producteurs de données et faire des recommandations sur les aspects qui contribueront à la production efficace de statistiques sur le transport aérien ;
- c. Collecter les informations nécessaires pour le projet en utilisant des modèles standard de collecte et du traitement de données ;
- d. Réaliser des projections de trafic à court, moyen et long termes ;
- e. Identifier et décrire les mesures à prendre à court, à

moyen et à long termes pour faciliter le développement du système statistique de la CCAA ;

f. Elaborer et produire l'annuaire statistique annuel et la note de conjoncture pour l'année 2017.

Au début de l'étude, le consultant doit soumettre à la CCAA un plan détaillé présentant la méthodologie adoptée pour la bonne exécution de ses missions. Il doit être approuvé par la CCAA et inclure, sans s'y limiter, une enquête quantitative et qualitative auprès des parties prenantes et des acteurs institutionnels du domaine et des opérateurs de transport aérien actuels.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans l'élaboration des banques de données statistiques en aviation civile.

2. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Remise des offres

1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : 14 Jours après publication du présent Avis de Sollicitation de manifestation d'Intérêt, à 14 heures, heure locale, avec la

mention: « Manifestation d'intérêt N°0054/ASMI/CCAA/PDST/SPM/2020, pour le Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des outils pratiques contenant des données statistiques fiables sur le transport aérien ».

Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ; sis au 1er étage de l'Immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé. Téléphone : +237 696 571 020

Email : contact@ccaa.aero. avec copie à pdst.tender@ccaa.aero

6. Renseignements complémentaires

1. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

2. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 09 h 00 à 15 h 00 heures locales.

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL RESTREINT
N°037/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU**

28 OCTOBRE 2019 POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE NUMERIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI (2018 – 2022) .

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK) souhaite recruter un consultant ayant pour mission d'élaborer un Schéma Directeur Informatique Numérique et des Télécommunications au Port Autonome de Kribi (2018 – 2022). L'objectif général est d'évaluer les besoins métiers actuels et futurs et proposer un cadre moderne de gestion informatisée des activités du PAK, aligné sur ses orientations stratégiques.

2. Consistance des prestation

Les prestations consisteront entre autres en :

- La réalisation d'un audit du système d'information et des solutions de télécommunication en leur état actuel ;
- La réalisation d'une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- L'identification et la formalisation des besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;

- La définition des axes principaux de la stratégie en matière de management du système d'informatisation et de modernisation des activités du PAK ;
- La définition de la cible organisationnelle optimale ;
- L'élaboration d'un plan de conduite du changement ;
- L'élaboration du projet de charte d'usage du système d'information du PAK.

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Référence de la mission (TDR).

Les prestations consisteront entre autres en :

- La réalisation d'un audit du système d'information et des solutions de télécommunication en leur état actuel ;
- La réalisation d'une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- L'identification et la formalisation des besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
- La définition des axes principaux de la stratégie en matière de management du système d'informatisation et de modernisation des activités du PAK ;
- La définition de la cible organisationnelle optimale ;
- L'élaboration d'un plan de conduite du changement ;
- L'élaboration du projet de charte d'usage du système d'information du PAK.

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Référence de la mission (TDR).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la mission à l'issue des études préalables est de cent millions (100 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la mission objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

5. Allotissement

La présente consultation n'est pas allotie.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises ci-après sélectionnées à l'issue de l'avis de sollicitation a manifestation d'intérêt n°10/AMI/PAK/DG/18 du 05/12/2018 pour le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer le schéma directeur informatique et des télécommunications du PAK :

N°	SOUSSIONNAIRE	ADRESSE
1	ST2I	1, Avenue du Dollar, Tunis ☐ Tunisie st2i@st2i.com.tn
2	GROUPEMENT ICCSOFT / RESYTAL	BP : 4124 Yaoundé, Cameroun info@iccsoft.biz
3	GROUPEMENT NC CONSULTING / EYRA INTERNATIONAL	BP : 5417 Yaoundé Cameroun contacts@ncconsulting.fr
4	AFREETECH	BP : 35107 Yaoundé, Cameroun info@afreetech.com

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget PAK, exercices 2019 et 2020 selon les imputations suivantes : activité 3603 « exploitation et développement des applications et des logiciels », tâche 3603001 « conception et mise en œuvre du schéma directeur informatique et des télécommunications », compte 211000 « frais de recherche et développement ».

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 33598860001 94 à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au plus tard le 18 NOVEMBRE 2019 à 14 heures précises, heure locale, à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port

Autonome de Kribi à Kribi. Elle portera la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°037/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 28 OCTOBRE 2019 POUR L'ELABORATION
D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE NUMERIQUE ET DES
TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI (2018 - 2022).**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant deux millions (2 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18

NOVEMBRE 2019 à 15 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant

2) Dossier administratif

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à trente millions (30 000 000) FCFA ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière.

4) Obtention d'un score technique inférieur à 80/100 points

5) Offre financière

- Absence de la lettre de soumission de la proposition financière.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	30
02	Capacité de financement	10
03	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Présence de ressortissants nationaux parmi le personnel-clé	05
Note totale d'évaluation du dossier		100

1. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basée sur le rapport qualité-coût, conformément aux spécifications du RPA0, à savoir que : les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% ;

Poids de l'offre financière (F) = 20%.

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T) + (Nf \times F).$$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm, site web : www.pak.cm.

UNDP: Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

Procurement Process : RFP – Request for proposal

Office : UNDP CAMEROON – CAMEROON

Deadline : 06-Aug-19

Development Area : SERVICES SERVICES

Reference Number : 56935

Link to Atlas Project : 00046153 – Coordination support

Documents : [Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company](#)

Overview :

REQUEST FOR PROPOSAL

Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

The United Nations Development Program (UNDP) hereby invites you to submit a Proposal for the recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

Your offer, comprising of a Technical and Financial Proposal, in separate sealed envelopes (01 original and 3 copies) should be submitted in accordance with the General Condition of the Terms of Reference available in the website: <http://procurement-notices.undp.org>

Proposals shall be addressed to and delivered to the following address no later than 14 days after this publication date in a sealed envelope clearly labelled

“Recruitment of an Urban Research Coordination Consultant or Company

To The Resident Representative United Nations Development Programme (UNDP)

N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos

B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun

Tel.: (237) 222 20 08 00 / 222 20 08 01

Any request for clarification must be sent in writing, or by standard electronic communication to enquiries.procurement.cameroon@undp.org

Yours sincerely,